L'élaboration de la Trame Verte et Bleue en Languedoc-Roussillon

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel

Séance Plénière du 2 février 2010

Région Languedoc-Roussillon

DREAL Languedoc-Roussillon

Les projets de lois Grenelle

Grenelle I : loi du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement

Art 23,24,26 et 29 : objectif de création d'une trame verte et bleue (TVB) d'ici fin 2012

➡ **Votée**

Grenelle II : projet de loi portant engagement national pour l'environnement

Art 45 et 46 : définition et objectifs de la TVB, dispositif, lien avec les SDAGE dans le Code de l'environnement

Art 5 à 10 : intégration des objectifs de préservation et de restauration des continuités écologiques dans le Code de l'urbanisme (DTADD, SCoT, PLU, CC)

Sept 2009 : lecture au Sénat => « petite loi » adoptée le 8 octobre 2009

➡ **Lecture à l'Assemblée Nationale programmée printemps 2010**

la Région Languedoc Roussillon

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer

Projet de loi
Détermination des composantes

➡ Composante verte:

espaces naturels importants pour la préservation de la biodiversité

tout ou partie des espaces protégés (Natura 2000, Réserves naturelles, sites classés)

+ corridors écologiques permettant de les relier

+ surfaces en couvert environnemental permanent (bandes enherbées le long des cours d'eau, dans le corridor rivulaire)

➡ Composante bleue:

cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux classés

+ zones humides nécessaires pour les objectifs de la DCE,

+ zones humides importantes pour la préservation de la biodiversité

la Région Languedoc Roussillon

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer

Projet de loi
Le dispositif de la TVB

Orientations Nationales

- ✓ Proposition du COMOP
- ✓ Décret 6 mois après promulgation loi Grenelle II

État exemplaire pour ses projets

respect

Schéma régional de cohérence écologique

avant fin 2012

- ✓ Co-élaboration Région-État
- ✓ Démarche participative
- ✓ Enquête publique

Prise en compte

Documents de planification

et projets de l'Etat, notamment les infrastructures

Prise en compte

Documents de planification

et projets des collectivités

la Région Languedoc Roussillon

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer

Les orientations nationales : un cadre national en construction

Projets de guides mis en consultation d'avril à juillet 2009

Guide 1 : Décideurs

Guide 2 : Échelon opérationnel

D'ici février 2010 finalisation du cadrage national

Nouvelles versions des guides attendues pour la fin du COMOP mars 2010

la Région Languedoc Roussillon

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer

Les axes de travail techniques de la DREAL LR et de la Région LR

- Développer et partager une expertise sur les enjeux de continuité écologique : données disponibles, expériences locales, etc.
- Assurer la prise en compte des continuités dans les projets d'aménagement du territoire en cours et à venir
- Préparer l'élaboration du Schéma Régional de Cohérence Écologique, en lien avec la déclinaison de la stratégie nationale de création des aires protégées et avec la stratégie régionale pour la biodiversité
- Accompagner les collectivités et les partenaires, soutenir les projets locaux en lien avec la problématique de continuité

la Région Languedoc Roussillon

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer

Pour vous accompagner

Site internet du grenelle de l'environnement :

http://www.legrenelle-environnement.gouv.fr/trameverteetbleue/

Chef de projet Trame verte et bleue de la DREAL :

frederic.forner@developpement-durable.gouv.fr

04.34.46.66.14

Référent Trame bleue de la DREAL :

muriel.chauvin@developpement-durable.gouv.fr

Animation des services départementaux en 2010

Site intranet DREAL - Espace dédié TVB(prochainement)

la Région Languedoc Roussillon

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer

Pour vous accompagner

SRB et continuités écologiques sur internet :

http://www.laregion.fr/119-biodiversite.htm#par1907

Chargé de projet Biodiversité et Territoires de la Région LR :

woodsworth.simon@cr-languedocroussillon.fr

04.67.22.94.54

Le service Espaces Naturels et Biodiversité de la Région LR :

espacesnaturels@cr-languedocroussillon.fr

04.67.22.68.98

Animation auprès services concernés : aménagement du territoire, eau et risques naturels, transports, etc.

Espace-projet dédié TVB (prochainement)

la Région Languedoc Roussillon

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer

Pourquoi vous solliciter?

- Le CSRPN est l ’organe de référence commun à l ’Etat et à la Région

- Le CSRPN est identifié par le projet de loi comme devant valider la liste des espèces indicatrices

- Le CSRPN doit donner un avis scientifique *in fine* sur le SRCE

la Région Languedoc Roussillon

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer

Des éléments techniques existants à approfondir (1) : exemple de la SRB

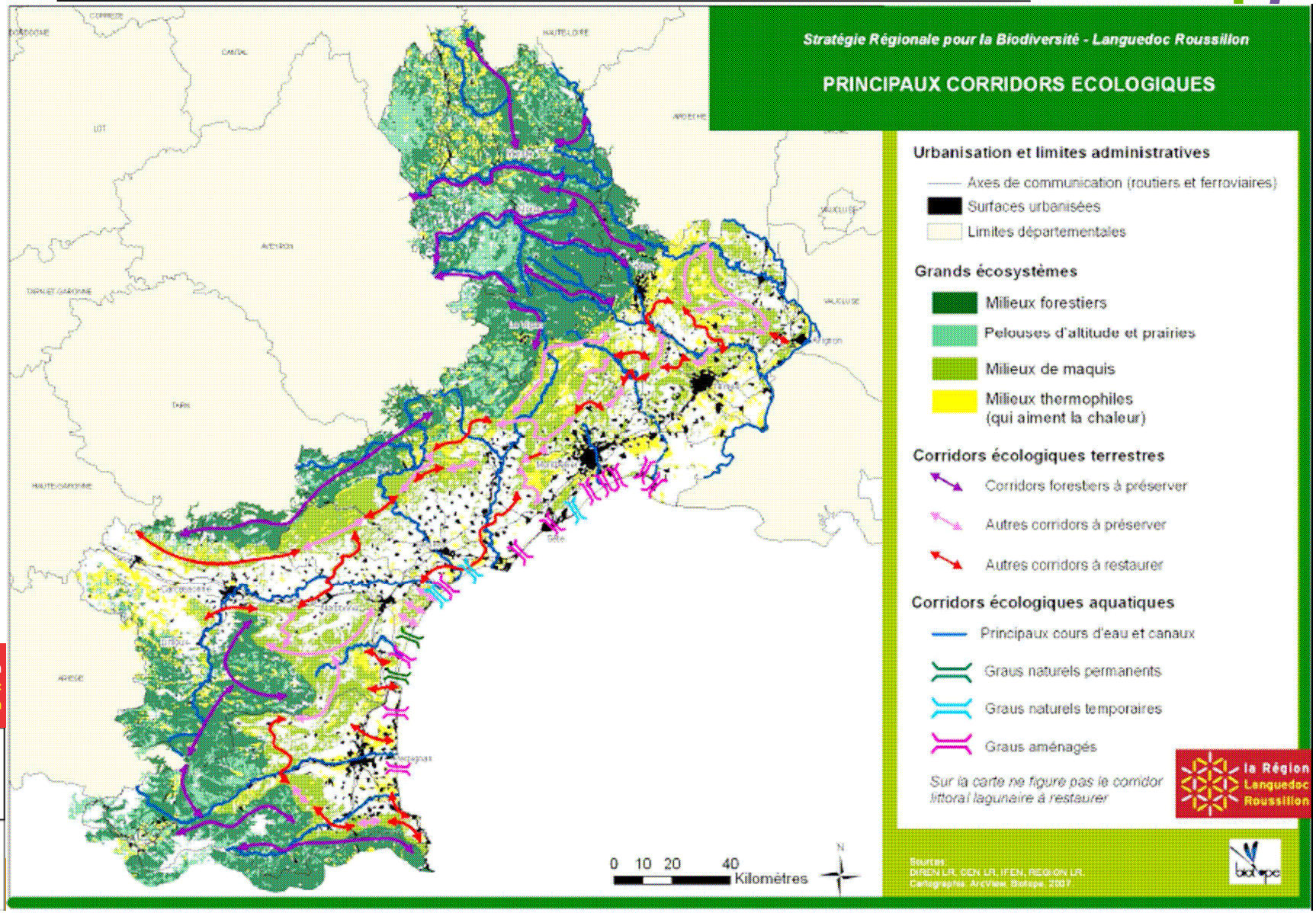

Des éléments techniques existants à approfondir (2)

- Études sur l'identification des corridors biologiques menées par le PNR de la Narbonnaise en Méditerranée et le PNR des Pyrénées Catalanes

Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée

Parc naturel régional des Pyrénées catalanes

- Étude sur l'identification d'une TVB à l'échelle du Massif Central portée par l'IPAMAC

Cemagref
Sciences, eaux & territoires

- **Étude préalable à l'élaboration du SRCE Languedoc-Roussillon portée par le Cemagref**

la Région Languedoc Roussillon

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer

L'objet de cette 1ère saisine

1. La formulation de recommandations générales d 'ordre scientifique, permettant de cadrer méthodologiquement la démarche **pour mi-avril 2010** : axes directeurs fondamentaux (synthèse de 2 pages max.)

2. Des propositions d 'organisation du CSRPN afin de suivre les travaux en vue de l 'élaboration du SRCE (désignation de référents, …).

la Région Languedoc Roussillon

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer

Échéances

Mi-avril 2010 : restitution de l ’étude préalable Cemagref

Fin avril 2010 : session extraordinaire TVB du CSRPN pour :

- retour de l ’étude préalable
- recommandations spécifiques sur l ’élaboration du SRCE

Automne 2010 : lancement du dispositif régional de gouvernance TVB

Avant fin 2012 : Adoption du SRCE du Languedoc-Roussillon

Merci de votre attention!

la Région Languedoc Roussillon

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer